

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/36/694/Add.2  
3 décembre 1981  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session  
Point 69 a) et b) de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie  
des Nations Unies pour le développement

Charte des droits et devoirs économiques des Etats

Rapport de la Deuxième Commission (Partie III)

Rapporteur : M. Ahmed OULD SID'AHMED (Mauritanie)

1. La Deuxième Commission a consacré un débat de fond au point 69 de l'ordre du jour (voir A/36/694, par. 2). Elle a examiné les mesures à prendre concernant les sous-points a) et b) à sa 45ème séance, le 1er décembre 1981. Le débat de la Commission est consigné dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.2/36/SR.45).
2. A sa 45ème séance, le 1er décembre, la Commission a décidé de prendre acte du rapport du Secrétaire général sur un fonds mondial de développement 1/.

RECOMMANDATION DE LA DEUXIEME COMMISSION

3. La Deuxième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision ci-après :

Fonds mondial de développement

L'Assemblée générale prend acte du rapport du Secrétaire général sur un fonds mondial de développement 1/.

1/ A/36/572.